



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
20 rue des Docteurs Dumas  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

42

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

5

Total votants :

50

## DÉLIBÉRATION

N° 20180712-23

ANNULE ET REMPLACE LA  
DELIBERATION N° 20180712-02

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2018 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 6 juillet 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2018 à 18h30, 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Beatrice ADAMY à Jacques COUDOUR  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Françoise KORCZENIUK à Thierry BARTHELEMY  
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Marcel BARGEON, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Ghislaine DUBIEN, Serge PERCHE, Paul PERRIN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Paul SABATIER

**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes :** Stéphanie BERNARD, José MONRUFFET, Mireille BASSET

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

### MODALITÉS DE RÉPARTITION DU FPIC 2018 - PRELEVEMENT

**Rapporteur :** Daniel BERTHUCAT, Vice-Président



**Thiers Dore  
et Montagne**  
INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne

20 rue des Docteurs Jumas  
63300 THIERS

04 73 53 24 71

ccp@thiersdoremontagne.fr

**Vu** l'article 144 de la loi de finances 2012 initiale instaurant un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal (FPIC),

**Vu** la délibération n° 20180215-01 du 15 février 2018 portant adoption d'un pacte financier et fiscal entre les communes et la Communauté de Communes,

**Vu** la notification de la Préfecture en date du 4 Juin 2018, d'un montant net de FPIC pour l'ensemble Intercommunal de 560 210 euros.

**Considérant** que le pacte financier et fiscal adopté le 15 février 2018 instaure un indicateur local d'évaluation de la richesse et de la péréquation, ayant pour objectif de renforcer la solidarité au sein de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne en vue de corriger les inégalités de richesse entre communes,

**Considérant** que le pacte financier et fiscal adopté le 15 février 2018 prévoit la prise en charge par la Communauté de Communes d'une partie du prélèvement FPIC communal.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• **Décide** de répartir le FPIC 2018 de manière dérogatoire libre comme suit :

FPIC 2018	PRELEVEMENT
ARCONSAT	1 303
AUBUSSON	519
AUGEROLLES	1 883
CELLES/DUROLLE	4 142
CHABRELOCHE	2 334
CHARNAT	326
CHATELDON	1 843
COURPIERE	8 576
DORAT	1 203
ESCOUTOUX	2 186
LACHAUX	651
LA MONNERIE LE MONTEL	4 391
NÉRONDE/DORE	950
NOALHAT	371
OLMET	564
PALLADUC	1999
PASLIERES	2 469
PUY GUILLAUME	9 327
LA RENAUDIE	439
RIS	0
SAINTE AGATHE	528
SAINT FLOUR L'ÉTANG	653
SAINT RÉMY/ DUROLLE	3 728
SAINT VICTOR MONTVIANEIX	823
SAUVIAT	1 086
SERMENTIZON	1 103
THIERS	29 882
VISCOMTAT	1 270
VOLLORE MONTAGNE	1 236

**Thiers Dore  
et Montagne**  
INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne

20 rue des Docteur Jumas  
63300 THIERS

04 73 53 24 71

cc: m.fr

VOLLORE VILLE	1 570
<b>TOTAL COMMUNES</b>	<b>87 355</b>
<b>TOTAL Communauté de Communes</b>	<b>399 965</b>
<b>TOTAL Ensemble Intercommunal</b>	<b>487 320</b>

- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 50	Conseillers présents : 45	Représentés : 5	Non-participation :
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 50</b>	Pour : 5	Contre :	
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

*Pour ampliation certifiée conforme,*  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20180712-20180712\_23-DE  
Regu le 07/08/2018